

## Introduction

Au moment de l'écriture de ces lignes, France Éducation International (ex CIEP)<sup>1</sup> recense une quarantaine d'universités françaises qui proposent des formations en Didactique du Français Langue Étrangère à distance de niveaux Licence, Master 1 ou Master 2<sup>2</sup>. Les formations en ligne dispensées depuis l'étranger ne sont pas mentionnées dans ce répertoire. Aussi faudrait-il rajouter à cette longue liste la formation Teaching French as a Foreign Language de l'Université du Cap en Afrique du Sud qui propose un Master en ligne, puisqu'elle occupera une place privilégiée dans cet écrit. D'autres semblent exister, à croire ce que l'on peut butiner sur Internet, à titre d'exemples : l'Hellenic Open University<sup>3</sup>, la Northern Arizona University<sup>4</sup> offrent des formations en Didactique du Français Langue Étrangère également. Tôt ou tard d'autres viendront certainement compléter cet inventaire : à ma connaissance l'Universidade Pedagogica de Maputo (Mozambique), l'University Kenyatta au Kenya et celle de Tanzanie, souhaiteraient ouvrir ce type de formations.

Cette tendance à la prolifération de formations à distance en Didactique du FLE/FLS n'est qu'une goutte d'eau dans la lame de fond que représentent les enseignements en ligne, la tendance est aux EADs, FOADs (Formations Ouvertes à Distance), FADs (Formation à Distance), MOOCs (Massive Online Open Courses), traduits en français par le sigle CLOMs (Cours en Ligne Ouverts Massifs), etc. Le numérique se décline également en enseignements hybrides et en Espaces Numériques de Travail (ENT) désormais incontournables dans les universités françaises. Enseignement à distance et enseignement présentiel « traditionnels » se renouvellent. La propension au « numérique » est largement soutenue et encouragée par les institutions nationales<sup>5</sup>, européennes et internationales<sup>6</sup>, pour lesquelles la modernisation de l'enseignement supérieur passe forcément par l'intégration du « numérique » dans les universités, terme associé régulièrement à celui « d'innovation ». On peut même lire dans les rapports, les recommandations, une certaine injonction à utiliser le numérique en contexte universitaire.

---

<sup>1</sup> Le CIEP propose une formation professionnelle en ligne appelée « Profle » : <http://www.ciep.fr/formation/profle-plus>.

<sup>2</sup> Ce répertoire des formations diplômantes en FLE a été réalisé par le CIEP, en partenariat avec, l'Asdifle (Association de didactique du FLE) et le BUFLE (Bureau des filières de FLE). Il est disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.ciep.fr/ressources/repertoire-masters-fle?field\\_niveau\\_value=All&field\\_finalite\\_tid=All&field\\_modalite\\_value=All](http://www.ciep.fr/ressources/repertoire-masters-fle?field_niveau_value=All&field_finalite_tid=All&field_modalite_value=All).

<sup>3</sup> <http://www.mastersportal.eu/studies/41695/teaching-french-as-a-foreign-language.html>.

<sup>4</sup> <http://catalog.nau.edu/Catalog/details?plan=FREBSED&catalogYear=1516>.

<sup>5</sup> L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence encourage à articuler enseignements en présentiel, enseignements à distance et enseignements mobilisant les outils numériques.

<sup>6</sup> L'OCDE et l'UNESCO notamment.

Parfois synonyme « d'enseignement de la programmation » à l'école<sup>7</sup>, « d'enseignement des TICS », de « support » d'enseignement ou d'apprentissage, ou encore de « puits de connaissances à disposition de l'apprenant »<sup>8</sup>, « le numérique » intéresse également les chercheurs. En effet, les études sur l'intégration du numérique dans les universités se portent au mieux (CIEP, 2015)<sup>9</sup>. Elles forment un secteur dynamique dans les Sciences de l'Information et de la Communication, dans les Sciences de l'Éducation, dans les Sciences du Langage et plus précisément dans la Didactique des Langues si on en croit l'abondance des revues en ligne, colloques, journées d'études et monographies<sup>10</sup> qui portent sur ces questions<sup>11</sup>.

Les plateformes font désormais partie du quotidien des étudiants, des enseignants et du personnel administratif des universités. Supports des cours à distance ou des cours en présentiel, elles sont omniprésentes et leurs usages se multiplient, dépassant même la simple mise en ligne de cours.

Offres de formations, discours politiques ou institutionnels, usages à l'université, le numérique se banalise, se normalise sans pour autant que cette banalisation soit questionnée. Nous pouvons nous demander si ces discours, ces nouveaux usages peuvent être considérés comme un nouveau prisme idéologique et en conséquence normatif. C'est la question que nous allons nous poser. Si nous assistons à cette « normalisation », quels en sont les causes, les finalités et les auteurs ? Qui donne une existence à une norme et lui fait éventuellement contrepoids ?

C'est à comprendre le fonctionnement, le mécanisme d'une normalisation qu'invitent ces lignes – la normalisation du numérique –. À cet effet, dans un premier temps, nous verrons comment une plateforme peut être étudiée. Nous verrons que ce « Lieu » a une histoire, une configuration, où chaque « Espace » est dédié à une fonction. Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons à la manière dont est étudiée la plateforme dans les recherches actuelles, puis la troisième partie offrira une lecture des politiques actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche. La quatrième partie interrogera la plateforme Moodle, plus particulièrement la place qu'elle donne aux enseignements et aux enseignants que j'ai pu rencontrer tout au long de ce travail. Enfin, la cinquième et dernière partie donnera la parole aux étudiants et aux enseignants. Nous verrons de quelle manière les usagers investissent le « Lieu » plateforme, détournant parfois ce pour quoi « il » (le Lieu) avait été conçu ou le fuient pour mieux vivre leur diversité, leur oralité.

Dans les enseignements en ligne, dans les enseignements en présentiel, la « grande » nouveauté, c'est la « plateforme » qu'elle soit Moodle, Vula ou encore Claroline. Elle est lieu

<sup>7</sup> <https://www.la Tribune.fr/blogs/la-tribune-des-expats/20140113trib000809134/1-enseignement-numerique-une-necessite-urgente-pour-la-france-.html>

<sup>8</sup> [https://www.lemonde.fr/education/article/2016/10/04/le-numerique-transforme-l-enseignement\\_5007976\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2016/10/04/le-numerique-transforme-l-enseignement_5007976_1473685.html)

<sup>9</sup> Étude recensant les recherches par thématiques, voir bibliographie.

<sup>10</sup> À titre d'exemples : les journées consacrées à l'enseignement des langues avec le numérique comme EPAL, la revue en ligne ALSIC, la monographie « Numérique et formation des enseignants de langue – Pistes et imaginaires », C. Ollivier, T. Gaillat, L. Puren et C. Raynal-Astier publiée en 2017.

<sup>11</sup> Nous présenterons un panorama de ces études dans le chapitre V.

de diffusion des savoirs, de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle est bureau, espace d'apprentissage, espace de cours, espace de socialisation, espace de rencontres, espace de lecture, tableaux d'affichage. Nous voyons que dans certains Environnements Numériques de Travail (désormais ENT) existent des « cafétérias », des « espaces communs » ou des « salons de discussion ». Des termes habituellement utilisés dans l'architecture physique de bâtiments ont volontairement été transposés aux plateformes. C'est donc par cela qu'il faut commencer.